

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CORONAVIRUS COVID-19 : > MESURES PRISES PAR LA VILLE

Vendredi 13 mars 2020

A la suite des annonces du Président de la République et du Premier Ministre dans le cadre de l'épidémie de Coronavirus Covid-19, la ville de Sainte-Savine vous fait part des mesures mises en place.

Fermeture des structures

Face à l'épidémie du Coronavirus Covid-19 et suite aux mesures annoncées par le gouvernement, nous vous annonçons la fermeture de certaines structures de la ville :

- crèche familiale et collective
- accueils collectifs de mineur périscolaire et extrascolaire
- restauration scolaire
- secteur jeune
- accompagnement à la scolarité
- école de musique
- médiathèque

1

Annulation des animations

L'ensemble des animations organisées par les services de la ville (Festival Cours Z'y Vite, animations de la Médiathèque, du Centre social...) sont suspendues à partir du samedi 14 mars et jusqu'à nouvel ordre.

Les gymnases de la ville et les établissements recevant du public seront également fermés durant cette période.

Vigilance pour nos aînés

Nous faisons appel à votre vigilance pour la mise en place de gestes pour protéger nos aînés. Ne rendez pas visite à vos proches dans les EHPAD ou bien à la résidence autonomie Les Orchidées. Pour les protéger, attendez la fin de l'épidémie. Privilégiez les contacts téléphoniques et écrits pour maintenir un lien social et prendre des nouvelles.

Continuité du service public

En dehors des animations publiques susceptibles d'être annulées, la ville s'organise pour assurer la continuité du fonctionnement du service public. Les mesures barrières seront renforcées pour minimiser le risque sanitaire.

Élections Municipales

Les élections municipales du 15 et 22 mars prochain sont maintenues et toutes les mesures d'hygiène nécessaires seront mises en place à ces occasions pour assurer la sécurité de chaque électeur.

Des solutions de lavage seront mises à disposition des usagers à chaque entrée et sortie des bureaux de vote, les surfaces de contact seront très régulièrement désinfectées. L'organisation spatiale des bureaux de vote garantira la circulation des électeurs en maintenant des distances tout au long du parcours de vote pour limiter les contacts physiques.

Nous comptons sur votre compréhension et votre participation à ces mesures pour assurer la sécurité de chacun.

Ce dispositif est susceptible d'évoluer dans le contexte actuel d'épidémie. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de son développement le cas échéant.